

OBJET : Budget principal primitif pour l'exercice 2019

P. J. : 2 projets de délibération

I. INTRODUCTION

Il est rappelé que conformément aux dispositions du Code des Juridictions Financières, la Ville de Nouméa a fait le choix d'un vote décalé du budget primitif depuis 2016, qui permet un fonctionnement optimal de la collectivité pendant la période transitoire précédant l'adoption du budget.

II. LE BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2019

Le budget principal primitif de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2019 est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 27.001.787.048 F/CFP, se répartissant de la manière suivante :

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 17 881 M

Dépenses	Recettes
Frais de personnel 7 863 M	Fiscalité 7 303 M
Dépenses de gestion 4 625 M	Dotations & participations 8 667 M
Subventions & Contributions 2 515 M	
Intérêts dette 175 M	
Restes à réaliser 150 M	Autres produits 1 458 M
Opérations d'ordre 1 362 M	Opérations d'ordre 203 M
Epargne 1 191 M	Résultat reporté 250 M

LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 9 120 M

Dépenses	Recettes
Le programme d'investissement 4 641 M	Subventions 536 M
Remboursement capital de la dette 963 M	Emprunts 2 075 M
Restes à réaliser 1 006 M	Opérations d'ordre 3 128 M
Opérations d'ordre 1 968 M	Epargne 1 191 M
Résultat reporté 542 M	Résultat 2018 2 190 M

Le projet de budget primitif 2019 s'inscrit dans une conjoncture contrainte nécessitant une gestion responsable pour préserver l'autofinancement et les équilibres financiers de la collectivité.

La reprise anticipée des résultats de l'exercice 2018 permet notamment de financer les restes à réaliser et de réduire l'enveloppe d'emprunt du budget 2019.

Par souci de clarté dans la présentation, seules les opérations nouvelles et réelles feront l'objet d'un commentaire. Les restes à réaliser ainsi que les opérations d'ordre seront formalisés dans des tableaux synthétiques en fin de note.

1) La section de fonctionnement

En opérations réelles, le budget de fonctionnement 2019 est arrêté comme suit :

	Crédits 2019	Restes à réaliser	Résultat reporté	Total
Dépenses	15.177.786.908 F/CFP	150.756.477 F/CFP	-	15.328.543.385 F/CFP
Recettes	17.428.157.000 F/CFP	-	250.756.477 F/CFP	17.678.913.477 F/CFP

Globalement, les dépenses sont en légère hausse de 1,3 % tandis que les recettes sont stables par rapport à 2018.

Dans ce contexte budgétaire contraint, l'Exécutif poursuit la maîtrise et l'optimisation des dépenses de fonctionnement tout en préservant la qualité du service rendu aux administrés. Il s'agit de préserver l'épargne nécessaire au financement du programme d'investissement.

Ainsi, ce projet de budget consolidé (principal et annexes) dégage une épargne brute de 2,5 milliards de F/CFP, soit un taux d'épargne de 13 %.

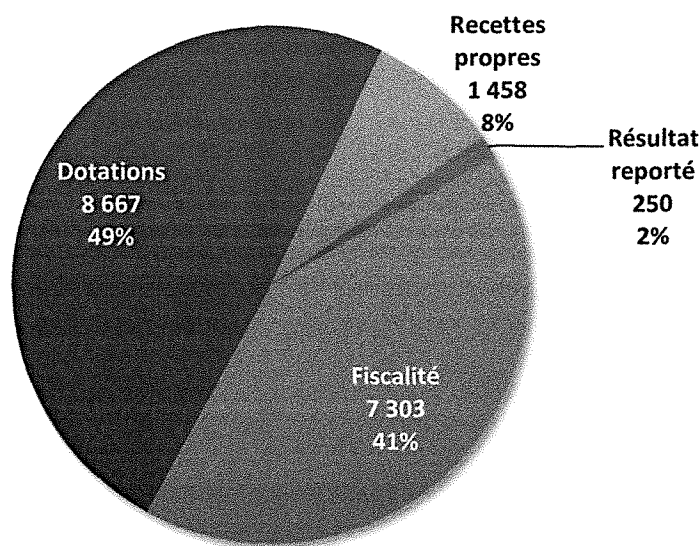
a) **Les recettes**

Recettes 2019	Résultat 2018 reporté
17.428.157.000 F/CFP	250.756.477 F/CFP

Hors résultat reporté, les recettes réelles de fonctionnement sont estimées à 17.428.157.000 F/CFP. Elles enregistrent une baisse de 1,5 % par rapport à l'exercice 2018, principalement sur les recettes propres (-4,3 %) et sur les recettes fiscales (-2,2 %).

L'ensemble des recettes de fonctionnement est réparti comme suit :

STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en MF)



➤ **Fiscalité : 7.303.100.000 F/CFP**

Représentant 41 % des recettes de fonctionnement, les recettes fiscales sont évaluées à 7.303.100.000 F/CFP. Elles sont composées de :

- centimes additionnels	:	5.333.000.000 F/CFP
- taxes :	:	
✓ sur l'électricité	:	1.020.000.000 F/CFP
✓ sur les jeux	:	463.000.000 F/CFP
- amendes de police	:	260.000.000 F/CFP
- redevances d'immatriculation	:	110.000.000 F/CFP
- droits de stationnement	:	117.100.000 F/CFP

Par rapport à 2018, les recettes fiscales reculent de 2,2 % principalement en raison d'une diminution de 4 % des prévisions sur les centimes additionnels pour 2019. Par prudence, celles sur les droits d'enregistrement ont été ramenées au même niveau qu'en 2017, à savoir 1,5 milliard de F/CFP alors que les recettes constatées en 2018 se sont élevées à 1,7 milliard de F/CFP (-14 %).

Par ailleurs, en raison d'une conjoncture économique qui peine à décoller, la Ville a perdu 2,3 milliards de F/CFP de recettes issues des centimes additionnels depuis 2014, ce qui représente près de 12 % des recettes de fonctionnement.

➤ **Dotations et participations : 8.666.651.000 F/CFP**

Premier poste de ressources du budget communal avec 49 % des recettes de fonctionnement, les dotations et participations escomptées sont estimées à 8.666.651.000 F/CFP. Elles restent stables par rapport à 2018.

Ces dotations et participations se répartissent comme suit :

- Etat :

✓ Dotation Globale de Fonctionnement	: 2.089.300.000 F/CFP
✓ Dotation d'Aménagement des Communes	: 1.120.000.000 F/CFP
✓ Dotation Spéciale Instituteurs	: 12.000.000 F/CFP
✓ Participation pour titres sécurisés	: 3.601.000 F/CFP
✓ Participation au contrat d'agglomération	: 93.000.000 F/CFP

- Nouvelle-Calédonie :

✓ Fonds Intercommunal de Péréquation	: 5.280.500.000 F/CFP
✓ Salubrité des denrées alimentaires	: 6.000.000 F/CFP
✓ Fonds de soutien aux actions de lutte contre les pollutions	: 1.250.000 F/CFP

- province Sud :

✓ Gestion des débits de boissons	: 20.000.000 F/CFP
✓ Participation au contrat d'agglomération	: 41.000.000 F/CFP

➤ **Recettes propres : 1.458.406.000 F/CFP**

Ce poste regroupe les produits des services du domaine, les revenus domaniaux ainsi que les redevances perçues des concessionnaires. Les principales recettes sont listées ci-après :

- redevance de distribution d'énergie électrique	: 584.000.000 F/CFP
- revenus de locations municipales	: 226.460.000 F/CFP
- concessions dans les cimetières	: 10.000.000 F/CFP
- droits d'occupation du domaine public	: 47.821.000 F/CFP
- droits d'entrée (piscines, musées, théâtre, etc.)	: 24.200.000 F/CFP
- refacturation des frais de personnel (budgets annexes)	: 329.451.000 F/CFP
- charges d'administration générale refacturées (budgets annexes)	: 71.914.000 F/CFP
- personnel mis à disposition (Caisse des Ecoles)	: 150.000.000 F/CFP
- autres redevances et recettes	: 14.560.000 F/CFP

Les recettes propres sont en baisse de 4,3 % par rapport à 2018, en raison des recettes exceptionnelles comptabilisées en 2018 à hauteur de 141 millions de F/CFP. Compte tenu du caractère exceptionnel de ces produits, ils n'ont pas été provisionnés en 2019.

Enfin, s'agissant de la refacturation des frais de personnel et des charges d'administration générale émergeant sur les budgets annexes, ils s'élèvent à 401,3 millions de F/CFP, répartis comme suit par budget annexe :

	<i>Gestion des déchets ménagers</i>	<i>Distribution d'eau potable</i>	<i>Gestion des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration</i>	<i>Services funéraires</i>
Frais de ersonnel	71.580.000 F/CFP	74.280.000 F/CFP	115.780.000 F/CFP	67.811.000 F/CFP
Charges d'administration générale	18.744.000 F/CFP	18.557.000 F/CFP	26.203.000 F/CFP	8.410.000 F/CFP

➤ **Reprise des résultats de 2018 : 250.756.477 F/CFP**

En 2018, la section de fonctionnement a dégagé un excédent de 2.440.471.304 F/CFP qui sera affecté comme suit :

- 1.548.037.217 F/CFP en recettes d'investissement pour couvrir le besoin de financement en investissement,
- 250.756.477 F/CFP en recettes de fonctionnement pour couvrir notamment l'incidence des restes à réaliser en dépenses de fonctionnement,
- le solde en dotation complémentaire en recettes d'investissement à hauteur de 641.677.610 F/CFP pour financer les dépenses d'investissement.

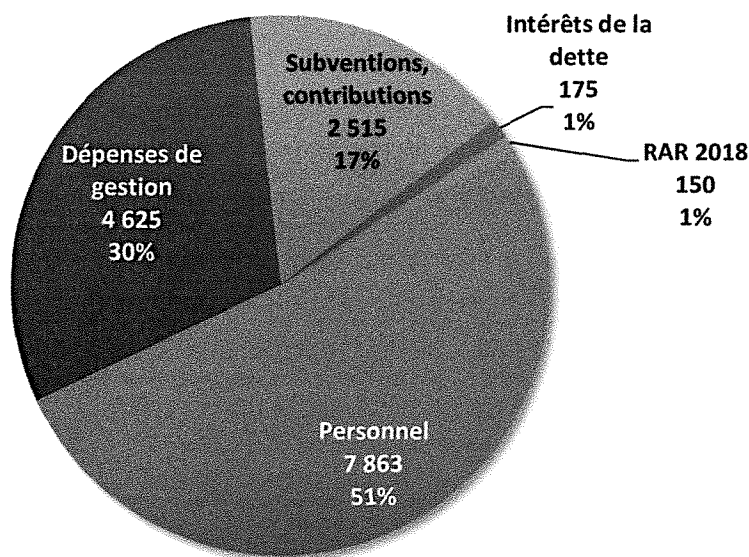
Toutefois, cette prévision d'affectation n'interviendra qu'après le vote du compte administratif de l'exercice 2018.

b) Les dépenses

Dépenses 2019	Restes à réaliser
15.177.786.908 F/CFP	150.756.477 F/CFP

Pour 2019, les dépenses réelles de fonctionnement sont évaluées à 15.177.786.908 F/CFP (hors restes à réaliser) se répartissant comme suit :

STRUCTURE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en MF)



➤ **Dépenses de gestion : 4.624.807.708 F/CFP**

Il s'agit de dépenses inhérentes aux services publics offerts aux administrés ainsi qu'au fonctionnement des services municipaux, hors frais de personnel et subventions. Représentant 30 % des dépenses de fonctionnement, les dépenses de gestion enregistrent une légère baisse de 0,88 % par rapport à 2018. Elles se décomposent comme suit :

- propreté urbaine : 861.032.000 F/CFP

Il s'agit de dépenses estimées pour assurer la propreté de la Ville (hors frais liés aux déchets ménagers présentés en budget annexe) comprenant :

- le nettoyage des voiries et des espaces publics : 564.000.000 F/CFP
- l'entretien des accotements et des talus enherbés : 230.000.000 F/CFP
- l'exploitation des sanitaires publics : 65.112.000 F/CFP
- divers entretiens de terrains et de réseaux : 1.920.000 F/CFP

- entretien du patrimoine : 1.051.951.840 F/CFP

Les dépenses nécessaires au maintien en état satisfaisant du patrimoine mobilier et immobilier municipal se répartissent comme suit :

- entretien des terrains et espaces verts	: 321.987.400 F/CFP
- entretien et réparation de bâtiments	: 208.545.000 F/CFP
- frais de nettoyage des locaux	: 152.530.000 F/CFP
- maintenance	: 136.424.000 F/CFP
- entretien voies et réseaux	: 110.000.000 F/CFP
- entretien et réparation sur biens mobiliers	: 40.600.000 F/CFP
- entretien du matériel roulant	: 19.600.000 F/CFP
- fournitures d'entretien	: 50.435.440 F/CFP
- fournitures de voirie	: 11.830.000 F/CFP

- frais fixes de fonctionnement : 867.034.448 F/CFP

Dépenses incontournables pour le fonctionnement de la collectivité, les frais fixes regroupent principalement les dépenses suivantes :

- fluides (eau, électricité, carburant)	: 422.619.000 F/CFP
- locations immobilières et charges locatives	: 134.847.448 F/CFP
- primes d'assurances	: 85.680.000 F/CFP
- frais de télécommunications et d'affranchissement	: 99.066.000 F/CFP
- frais de gardiennage d'installations municipales dont 8 millions destinés au gardiennage du parc de Rivière Salée	: 85.336.000 F/CFP
- frais d'alimentation (pompiers, policiers...)	: 39.486.000 F/CFP

Grâce aux mesures d'optimisation et de contraction des dépenses, les dépenses de carburants et les frais de gardiennage ont pu être réduits respectivement de 24 % et 7 % par rapport à 2018.

- autres charges liées à l'activité des services : 1.844.789.420 F/CFP

Il s'agit des dépenses relatives aux actions municipales et aux services rendus aux administrés dans les secteurs :

- du sport et de la jeunesse	: 292.135.000 F/CFP
- de la sécurité et de la salubrité publiques	: 165.010.360 F/CFP
<i>dont :</i>	
▪ <i>vacation des sapeurs-pompiers volontaires</i>	: 85.000.000 F/CFP
▪ <i>régulateurs scolaires</i>	: 22.000.000 F/CFP
- des festivités (carnaval, fête nationale, Noël...)	: 127.240.000 F/CFP
- de l'enseignement	: 107.340.000 F/CFP
- des frais de communication des actions municipales	: 98.472.000 F/CFP
- des aménagements et services urbains	: 78.643.480 F/CFP
<i>dont :</i>	
▪ <i>études urbaines</i>	: 2.500.000 F/CFP
▪ <i>stratégie de développement du littoral</i>	: 5.000.000 F/CFP
▪ <i>diagnostic et suivi du patrimoine végétal</i>	: 5.350.000 F/CFP
- des animations culturelles et artistiques	: 68.784.180 F/CFP
- des interventions sociales	: 69.673.000 F/CFP
- d'autres prestations générales (assistance et contrôle, déménagements, lutte anti-tag,...)	: 104.736.700 F/CFP

Ainsi que des dépenses d'administration générale s'élevant à 732.754.700 F/CFP,
dont :

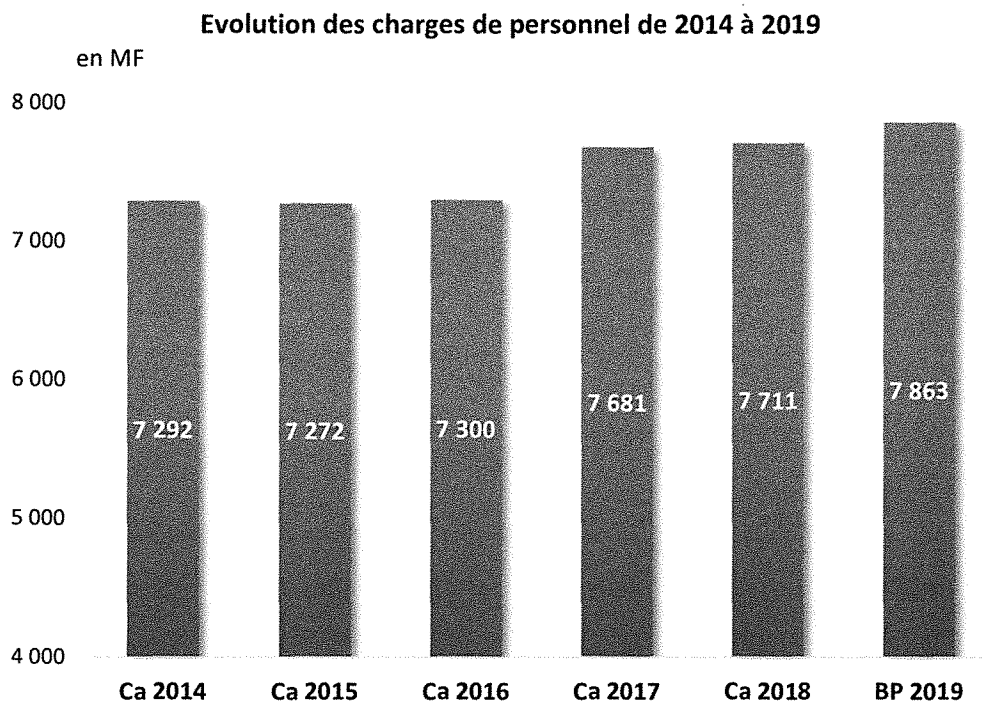
▪ <i>remboursement des frais de recouvrement de centimes additionnels</i>	: 180.000.000 F/CFP
▪ <i>indemnités des élus</i>	: 82.800.000 F/CFP
▪ <i>titres annulés</i>	: 10.000.000 F/CFP
▪ <i>dépenses imprévues</i>	: 106.000.000 F/CFP
▪ <i>frais de formation</i>	: 50.000.000 F/CFP
▪ <i>frais d'études</i>	: 15.030.000 F/CFP
▪ <i>admissions en non-valeur</i>	: 40.000.000 F/CFP

➤ **Frais de personnel : 7.863.000.000 F/CFP**

Les frais de personnel constituent le premier poste de dépenses de fonctionnement à hauteur de 51 %. Ils sont évalués à environ 7,9 milliards de F/CFP pour l'année 2019, soit une évolution de 1,97 % par rapport à l'exécution 2018.

Aucune création de poste n'est proposée pour 2019. Les effectifs de la collectivité restent stables. La variation par rapport à 2018 s'explique notamment par l'effet du glissement-vieillesse-technicité.

La part structurelle s'élève à 7,78 milliards de F/CFP. Elle comprend la rémunération des agents, les primes et indemnités, la médecine du travail, les mesures incitatives de départ à la retraite, les aides sociales et les titres repas. La part conjoncturelle, portant sur les crédits de remplacement et les heures supplémentaires, s'élève à 80 millions de F/CFP.



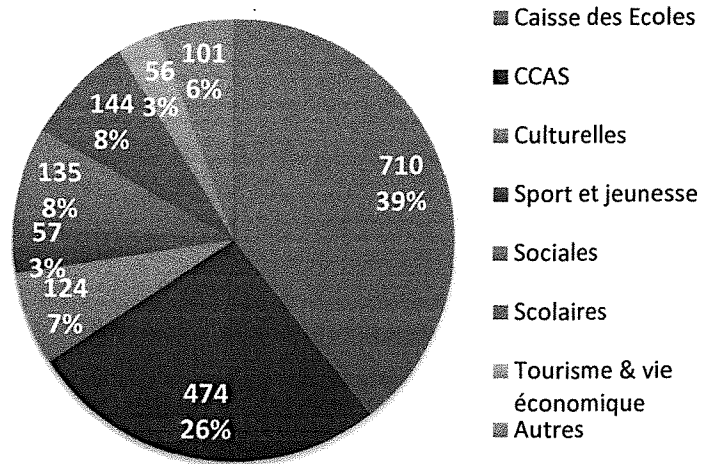
➤ **Subventions et contributions : 2.514.899.200 F/CFP**

- Les subventions : 1.801.143.000 F/CFP

Malgré les contraintes budgétaires et contrairement aux réductions opérées par certaines collectivités, la Ville a décidé de renforcer son soutien financier à hauteur de 1,8 milliard de F/CFP aux associations, qui œuvrent dans les domaines de l'insertion sociale, de la prévention de la délinquance, du socio-éducatif, de la culture, du sport ou des loisirs.

Les principales hausses concernent le Centre Communal d'Action Sociale et la Caisse des Ecoles qui verront leur dotation augmenter respectivement de 2 % et 4 % en 2019.

Subventions 2019 par secteur



- Les contributions : 713.756.200 F/CFP

Quant aux contributions de la Ville au fonctionnement des syndicats intercommunaux et inter-collectivités dont elle est membre, elles accusent une légère baisse (-0,7 %) et s'élèvent à 713.756.200 F/CFP ainsi réparties :

- Syndicat Mixte des Transports Urbains : 586.705.000 F/CFP pour la gestion du transport public urbain dans la commune,
- Aquarium des Lagons : 64.000.000 F/CFP pour l'exploitation de l'aquarium,
- Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa : 63.051.200 F/CFP pour la gestion du traitement des déchets, de l'Aqueduc et de la fourrière.

De plus, ces contributions sont complétées par des subventions d'équipement :

- au Syndicat Mixte des Transports Urbains pour 53,7 millions de F/CFP pour la réalisation d'abribus, d'études pour le réseau de transport en site propre et pour la révision du plan de déplacement de l'agglomération nouméenne,
- au Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa pour 13,3 millions de F/CFP au titre du volet intercommunal.

➤ **Intérêts d'emprunts : 175.080.000 F/CFP**

Il s'agit du montant des intérêts de l'annuité de la dette évalués pour 2019.

2) La section d'investissement

	Crédits 2019	Restes à réaliser	Résultat reporté	Total
Dépenses	5.603.486.050 F/CFP	1.005.843.414 F/CFP	542.193.803 F/CFP	7.151.523.267 F/CFP
Recettes	2.611.438.348 F/CFP	-	2.189.714.827 F/CFP	4.801.153.175 F/CFP

a) Les recettes

Recettes 2019	Restes à réaliser	Résultats 2018
2.611.438.348 F/CFP	-	2.189.714.827 F/CFP

En complément de l'épargne dégagée en section de fonctionnement de 1,2 milliard de F/CFP, les recettes d'investissement destinées au financement du programme d'investissement exposé ci-dessous sont évaluées à 4.801.153.175 F/CFP. Elles comprennent des recettes propres et des emprunts.

➤ **Subventions d'investissement : 536.565.000 F/CFP**

Il s'agit principalement des participations de collectivités au financement d'opérations d'investissement.

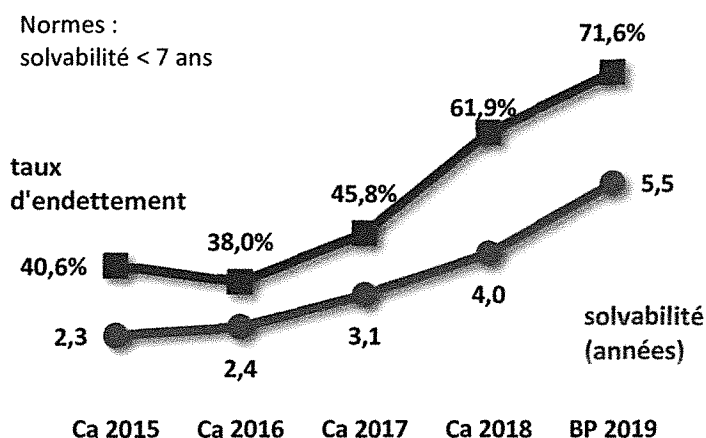
- Contrat d'Agglomération 2017-2021
 - ✓ Etat : 290.155.000 F/CFP
 - ✓ province Sud : 131.540.000 F/CFP
- Etat
 - ✓ Travaux Divers d'Intérêt Local 2017 : 9.450.000 F/CFP
 - ✓ FIP Equipement 2017 : 18.420.000 F/CFP
 - ✓ FIP Equipement 2018 : 42.000.000 F/CFP
 - ✓ CNDS – équipements sportifs : 9.600.000 F/CFP
- Autres
 - ✓ Etudes du schéma directeur cyclable : 10.900.000 F/CFP
 - ✓ Eclairage rue Montchovet : 15.600.000 F/CFP
 - ✓ Arrêts de bus rond-point Magnier : 8.900.000 F/CFP

➤ **Emprunts : 2.074.873.348 F/CFP**

L'enveloppe d'emprunts prévisionnels nécessaires pour compléter le financement des dépenses d'équipement s'élève à 2.074.873.348 F/CFP, en complément de l'épargne et du résultat reporté de 2018.

Globalement, l'encours de la dette consolidée s'élèvera à 13,9 milliards de F/CFP ce qui portera le taux d'endettement de la Ville (*encours de dette/recettes de fonctionnement*) à 71,6 %, soit largement en-dessous de la limite de la norme bancaire fixée à 150 %.

Quant à la capacité de désendettement, c'est-à-dire le nombre d'années nécessaires au remboursement du stock de dette en y affectant toute l'épargne disponible, elle se situera à 5,5 années, bien en-deçà du seuil maximum de 7 années.



Grâce à une gestion responsable, la Ville conserve donc ses marges de manœuvre en matière d'emprunts.

➤ **Reprise du résultat 2018 : 2.189.714.827 F/CFP**

La section de fonctionnement a dégagé en 2018 un excédent d'un montant de 2.440.471.304 F/CFP dont une part servira en recettes d'investissement à couvrir en priorité le besoin de financement de 1.548.037.217 F/CFP.

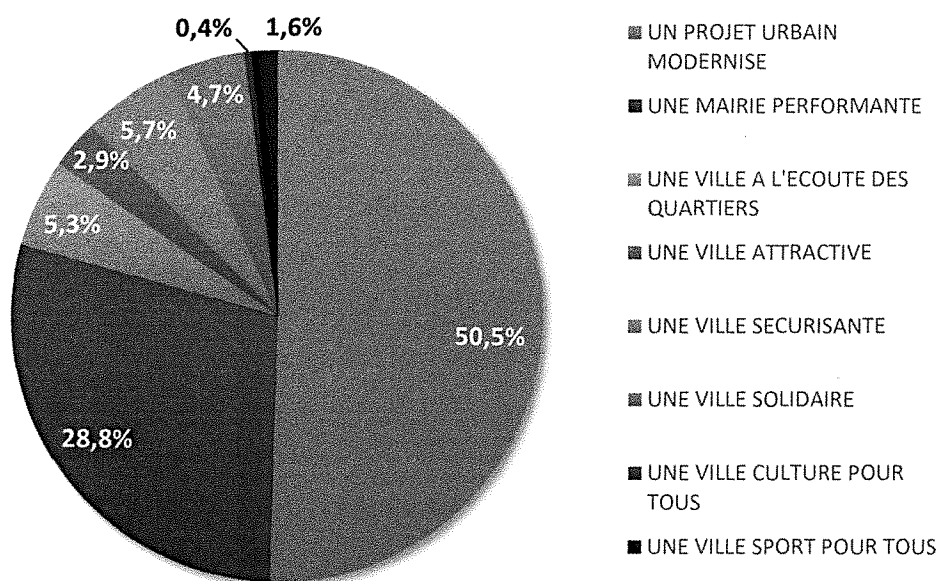
Puis le solde, déduction faite du maintien en section de fonctionnement d'une partie du résultat pour montant de 250.756.477 F/CFP, sera affecté en dotation complémentaire en recettes d'investissement à hauteur de 641.677.610 F/CFP pour financer les dépenses d'investissement.

b) Les dépenses

Crédits 2019	Restes à réaliser	Résultat 2018
5.603.486.050 F/CFP	1.005.843.414 F/CFP	542.193.803 F/CFP

Pour 2019, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 6.609.329.464 F/CFP. Hors dette, elles s'établissent à hauteur de 5.646.826.454 F/CFP.

Dépenses d'investissement 2019 réparties par politiques publiques



➤ **UNE VILLE SÉCURISANTE : 590.073.409 F/CFP**

La sécurité constituant une ambition majeure pour l'Exécutif, un montant de 590 millions de F/CFP sera investi en 2019 pour assurer la sécurité des habitants autour de trois enjeux : la sécurité publique, la sécurité civile et la sécurité sanitaire :

Code enjeu	Libellé de l'enjeu	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
A1E1-1	AMELIORER LA REPONSE DE SECURITE	274 700 000	183 316 237
A1E1-2	AMELIORER LA COUVERTURE DE LA SECURITE CIVILE	39 610 000	89 263 551
A1E1-3	AMELIORER LE NIVEAU DE SECURITE SANITAIRE	3 010 000	173 621
Somme :		317 320 000	272 753 409

✓ *Améliorer la réponse de sécurité*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
0601	MATERIEL TRANSPORTS & ENGINS	13 000 000	15 158 364
1101	EQUIPMET SECURITE & SALUB. PUB.	45 700 000	7 684 083
1104	VIDEO PROTECTION	1 500 000	128 720 120
7301	ECLAIRAGE PUBLIC	211 100 000	30 675 759
8314	REAMENAGEMENT DE LA PLAGE DE L'ANSE VATA	-	150 411
HORS OP	DIVERSES IMMOBILISATIONS	3 400 000	927 500
Somme :		274 700 000	183 316 237

La présence et la capacité d'intervention des effectifs de police seront renforcées sur la voie publique avec :

- un troisième chien pour la brigade canine pour un coût global de 1.200.000 F/CFP,
- trois véhicules neufs équipés pour un montant de 13.000.000 F/CFP,
- des travaux d'amélioration des locaux pour les rendre plus fonctionnels évalués à 16.600.000 F/CFP,
- le renouvellement et la modernisation des dotations en équipements de défense et de protection des agents municipaux à hauteur de 10.900.000 F/CFP,
- une enveloppe de crédits de 18.500.000 F/CFP pour des travaux sur le réseau de vidéo protection et le remplacement d'anciennes caméras.

Afin de garantir la tranquillité publique dans l'ensemble des quartiers de la Ville, l'exécutif poursuit le renforcement de l'éclairage public avec un programme évalué à près de 115 millions de F/CFP dans les zones suivantes :

- Nouville : 9.500.000 F/CFP
- rues Paul Montchovet et Tardy de Montravel : 63.000.000 F/CFP
- parking de l'école Ernest Risbec (réfection) : 13.000.000 F/CFP
- rue Fernand Forest (Ducos) : 8.000.000 F/CFP
- rue Fulton : 7.000.000 F/CFP
- rue Georges Lèques : 5.000.000 F/CFP
- VDO – Berthelot – Montagne coupée : 5.000.000 F/CFP
- quartier Aérodrome : 4.600.000 F/CFP

De plus, la Ville s'est engagée dans un plan de remplacement des points lumineux par la technologie LED. Cette démarche d'optimisation progressive de l'éclairage public s'inscrit dans la feuille de route de l'exécutif, avec pour objectifs la réalisation d'économies d'énergie et l'amélioration de l'efficacité de la maintenance par la modernisation de l'éclairage public. Une enveloppe de 96.000.000 F/CFP y sera consacrée ainsi que pour la mise en sécurité des armoires électriques.

✓ *Améliorer la couverture de la sécurité civile*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
0501	TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	4 700 000	2 814 330
0601	MATERIEL TRANSPORTS & ENGINS	8 500 000	72 676 806
1101	EQUIPEMENT SECURITE & SALUBRITE PUBLIQUE	17 910 000	11 243 253
HORS OP	DIVERSES IMMOBILISATIONS	8 500 000	2 529 162
Somme :		39 610 000	89 263 551

Afin de garantir une couverture optimale des risques d'incendies sur la commune, une camionnette et une moto marine vont être renouvelées pour 8,5 millions de F/CFP.

En matière de sécurité civile, il est prévu de réaliser des travaux d'aménagements aux centres de secours pour 3,7 millions de F/CFP et d'acquérir du matériel et des équipements de sécurité incendie pour 27,4 millions de F/CFP.

✓ *Améliorer le niveau de sécurité sanitaire*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
0501	TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	800 000	-
1101	EQUIPEMENT SECURITE & SALUBRITE PUBLIQUE	1 700 000	-
HORS OP	DIVERSES IMMOBILISATIONS	510 000	173 621
Somme :		3 010 000	173 621

L'enveloppe de crédits de 3 millions de F/CFP sera destinée à des travaux d'aménagement des locaux de la Direction des Risques Sanitaires et à l'acquisition de mobilier et de matériel.

➤ **UNE VILLE A L'ECOUTE DES QUARTIERS : 376.571.453 F/CFP**

L'Exécutif a pour objectif d'être au plus proche des habitants en encourageant le développement de la démocratie participative, l'amélioration des relations dans les quartiers ainsi que l'optimisation du service rendu aux usagers.

Code enjeu	Libellé de l'enjeu	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
A2E2-1	DEVELOPPER LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	100 000 000	57 169 623
A2E2-2	AMELIORER LA VIE ET LES RELATIONS DANS LES QUARTIERS	-	143 710
A2E2-3	AMELIORER LE SERVICE RENDU AUX USAGERS DE LA MAIRIE	199 200 000	20 058 120
Somme :		299 200 000	77 371 453

✓ *Développer la démocratie participative*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
5110	ACTIONS DE PROXIMITE DES CONSEILS DE SECTEUR	100 000 000	57 169 623
Somme :		100 000 000	57 169 623

La démocratie participative permet de tisser des liens forts entre les Nouméens, qui peuvent librement exposer et défendre leurs projets pour améliorer la qualité de vie dans leur quartier auprès des élus municipaux dans les conseils de secteurs. Conformément aux engagements de campagne, l'Exécutif s'est engagé à financer ces projets émanant directement des instances de la démocratie participative à hauteur de 100 millions de F/CFP.

✓ *Améliorer le service rendu aux usagers de la mairie*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
0501	TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	-	243 762
0502	AMENAGEMENT CIMETIERES & CENTRE FUNERAIRE	189 000 000	15 131 381
5101	EQUIPEMENTS DE PROXIMITE	6 000 000	4 441 235
HORS OP	DIVERSES IMMOBILISATIONS	4 200 000	241 742
Somme :		199 200 000	20 058 120

Afin de permettre aux structures de proximité de recevoir les administrés dans des conditions optimales, une enveloppe de 10,2 millions de F/CFP sera consacrée pour :

- des travaux d'aménagement sur les maisons municipales de quartier (éclairage, sécurisation) : 2.400.000 F/CFP
- l'acquisition de mobilier et matériel : 3.800.000 F/CFP
- des travaux d'amélioration du centre d'hébergement de N'du : 4.000.000 F/CFP

Par ailleurs, à partir du 1^{er} avril 2019, la Ville reprendra la gestion du crématorium à l'issue de la fin de mise à disposition du terrain confié à un gestionnaire privé depuis l'an 2000. Aussi, un nouveau crématorium évalué à 260 millions de F/CFP sera réalisé sur le site du cimetière du

5^{ème} kilomètre. Il s'agira d'améliorer le service à la population en proposant, des locaux mieux adaptés et permettant à la Ville de maîtriser les tarifs de crémation afin de les rendre plus abordables. La nouvelle structure permettra la réalisation de six crémations (contre trois actuellement) et disposera d'un système de traitement des fumées conformes aux normes européennes. Après la phase d'études, une première tranche de crédits de paiement de 189 millions de F/CFP sera consacrée à la construction du bâtiment en 2019.

➤ **UNE VILLE SOLIDAIRE : 363.482.165 F/CFP**

Il s'agit de construire un véritable «vivre ensemble» pour améliorer la qualité de vie intergénérationnelle des Nouméens, au travers d'une politique de solidarité axée sur : la réussite éducative, l'accompagnement des différents publics et le renforcement du lien social.

Code enjeu	Libellé de l'enjeu	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
A3E3-1	FAVORISER LA REUSSITE EDUCATIVE	244 700 000	87 832 653
A3E3-2	CIBLER ET MIEUX ACCOMPAGNER LES DIFFERENTS PUBLICS	21 000 000	9 949 512
Somme :		265 700 000	97 782 165

✓ *Favoriser la réussite éducative*

Les opérations proposées sont retracées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
2101	EQUIPEMENTS SCOLAIRES	244 700 000	74 686 875
2104	REALISATION DE CANTINES SCOLAIRES	-	13 145 778
Somme :		244 700 000	87 832 653

Afin d'assurer le bon fonctionnement des écoles et de maintenir le patrimoine scolaire en bon état, il est prévu un plan annuel de rénovation des écoles et d'acquisition de mobiliers scolaires, de matériels informatiques et divers matériels.

Les crédits prévus en 2019 à cet effet s'élèvent à 244,7 millions de F/CFP, principalement répartis comme suit :

- amélioration du confort thermique dans les écoles	: 35.000.000 F
- équipements de sécurité et mise en conformité (aires de jeux, alarmes, extincteurs...)	: 18.500.000 F
- acquisition de matériels et mobiliers scolaires	: 11.200.000 F
- réfection de sanitaires, toitures et rampes pour personnes à mobilité réduite	: 6.000.000 F
- travaux et aménagements dans les cours d'écoles	: 7.000.000 F
- acquisition de matériel de cantine liaisons froides	: 18.800.000 F
- divers travaux de réfection, peinture, clôtures...	: 145.200.000 F

Enfin, la Ville poursuivra son partenariat à hauteur de 3.000.000 F/CFP avec les associations pour des projets scolaires nécessitant l'achat d'équipements.

✓ *Cibler et mieux accompagner les publics en difficulté*

Les opérations proposées sont retracées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
5111	REALISATION D'UN CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR ET DE REINSERTION	1 000 000	7 570 894
8301	AMENAGEMENTS ESPACES VERTS & PUBLICS	20 000 000	2 378 618
Somme :		21 000 000	9 949 512

Rencontrant un grand succès, les jardins familiaux font l'objet de très nombreuses demandes d'attribution. Il est ainsi proposé de poursuivre la création de nouvelles parcelles supplémentaires à Rivière Salée et à Tina pour un budget de 20 millions de F/CFP.

Enfin, un crédit de 1 million de F/CFP est proposé pour des petits aménagements au centre d'accueil de jour et de réinsertion à Doniambo.

➤ **UNE VILLE ATTRACTIVE : 180.456.106 F/CFP**

L'Exécutif a la volonté de rendre la Ville plus attractive en rénovant des lieux de vies emblématiques de la cité et en revalorisant le patrimoine.

Code enjeu	Libellé de l'enjeu	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
A4E4-1	TRANSFORMER LE CENTRE VILLE EN CENTRE DE VIE	163 500 000	16 956 106
Somme :		163 500 000	16 956 106

✓ *Transformer le centre-ville en centre de vie*

Des mesures concrètes sont proposées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
0501	TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	1 000 000	-
3101	EQUIPEMENTS CULTURELS & PATRIMONIAUX	157 000 000	16 554 820
8313	REAMENAGEMENT DE LA PLACE DES COCOTIERS	5 500 000	346 504
Somme :		163 500 000	16 901 324

Un crédit de près de 157 millions de F/CFP est prévu pour continuer les travaux relatifs à la réhabilitation de l'immeuble «Cheval» estimée à 192 millions de F/CFP, dont la façade est inscrite sur la liste des bâtiments historiques. Cette opération contribuera à la valorisation du patrimoine historique de la Ville.

Par ailleurs, 1 million de F/CFP est prévu pour remplacer l'éclairage du marché municipal par des LED.

Enfin, 1,5 million de F/CFP seront nécessaires pour sécuriser la trappe d'accès de la fontaine Céleste et 4 millions de F/CFP pour aménager les locaux poubelles des cafés-terrasses.

➤ **UNE VILLE «CULTURE POUR TOUS» : 61.276.718 F/CFP**

Il s'agit de développer la politique culturelle pour offrir une qualité et une diversité d'animations permettant de fédérer les Nouméens dans un esprit convivial. C'est un montant de plus de 61 millions de F/CFP qui sera investi en 2019 pour l'aménagement et le développement des équipements culturels de la Ville.

Code enjeu	Libellé de l'enjeu	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
A5E5-1	DEMOCRATISER LA CULTURE	23 685 000	37 591 718
Somme :		23 685 000	37 591 718

✓ *Démocratiser la culture*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
0501	TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	-	11 269 250
3101	EQUIPEMENTS CULTURELS & PATRIMONIAUX	23 685 000	26 322 468
Somme :		23 685 000	37 591 718

Les dépenses prévues en 2019 concernent principalement :

- l'étanchéité du Théâtre de l'Ile	: 1.000.000 F/CFP
- les travaux de menuiserie de la Villa Higginson	: 1.000.000 F/CFP
- le renouvellement ou le remplacement des décors de Noël	: 5.000.000 F/CFP
- l'aménagement de la médiathèque de Rivière Salée	: 2.260.000 F/CFP
- l'acquisition d'œuvres d'art et de collections historiques	: 1.500.000 F/CFP
- l'acquisition de mobilier	: 2.375.000 F/CFP

De plus, des subventions d'investissement sont proposées pour la réalisation de la troisième tranche de travaux de restauration de la Cathédrale pour 5,5 millions de F/CFP et pour la réalisation d'un pavillon d'accueil du site historique de l'île Nou à hauteur de 5 millions de F/CFP.

➤ **UNE VILLE «SPORT POUR TOUS» : 154.326.638 F/CFP**

Grâce aux valeurs du sport, la Ville souhaite renforcer sa proximité et son accessibilité pour une meilleure intégration, favoriser la cohésion et la mixité sociale. La Ville de Nouméa consacrera plus de 154 millions de F/CFP en 2019 pour développer la pratique sportive.

Code enjeu	Libellé de l'enjeu	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
A6E6-1	DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUS	88 750 000	65 576 638
Somme :		88 750 000	65 576 638

✓ *Développer la pratique sportive pour tous*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
0501	TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	500 000	423 425
4101	EQUIPEMENTS SPORTIFS	83 950 000	52 643 471
4103	REALISATION DU CENTRE AQUATIQUE DE MAGENTA	4 300 000	4 293 366
5109	REALISATION EQUIPEMENT PUBLIC COEUR QUARTIER MTRAVEL	-	8 216 376
Somme :		88 750 000	65 576 638

Le Centre Aquatique de Nouméa avec ses 400 m² de bassins de nage et ses 560 m² de bassins ludiques a ouvert au public le 26 décembre 2018. Il connaît déjà un franc succès. Il est prévu une enveloppe de crédits de 11.600.000 F/CFP pour divers équipements et aménagements.

Les autres opérations prévues en 2019 sur les installations sportives municipales sont listées ci-dessous :

- peinture d'étanchéité des gradins de l'hippodrome Henry Milliard	: 8.140.000 F/CFP
- levée de réserve de l'audit de sécurité des tennis Marie-Louise Lhuillier	: 15.000.000 F/CFP
- acquisition de matériels sportifs pour les installations et pour les animations sportives	: 11.060.000 F/CFP
- aménagement du complexe sportif Mélissa Delaveuve	: 4.000.000 F/CFP
- remplacement de la chaudière de la piscine Jacques Mouren	: 4.000.000 F/CFP
- aménagement du plateau sportif Boston	: 10.000.000 F/CFP
- aménagement de terrain Marie-Louise Lhuillier	: 4.000.000 F/CFP
- divers agencements (extincteurs, clôtures, signalétiques)	: 13.950.000 F/CFP

Enfin, l'opération «Partenariat Ville de Nouméa – Equipements clubs sportifs» qui consiste à soutenir la réfection ou l'amélioration des équipements sportifs pour parfaire la qualité, la sécurité et l'accueil du public, sera reconduite pour un montant de 7.000.000 F/CFP en 2019.

➤ **UN PROJET URBAIN MODERNISE : 3.086.118.286 F/CFP**

Pour faire de Nouméa une Ville résolument tournée vers l'avenir, il faut moderniser les espaces urbains, montrer la capacité de la Ville à être responsable et durable, et enfin de promouvoir une politique de mobilité.

Code enjeu	Libellé de l'enjeu	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
A7E7-2	MODERNISER LES ESPACES URBAINS	1 584 874 000	108 124 951
A7E7-3	VILLE RESPONSABLE ET DURABLE	211 940 000	61 179 467
A7E7-4	LA POLITIQUE DE LA MOBILITE	1 031 953 170	88 046 698
Somme :		2 828 767 170	257 351 116

✓ *Moderniser les espaces urbains*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
7101	AMENAGEMENTS DE VOIRIES	65 500 000	5 697 647
7202	REFECTION DES TROTTOIRS	289 500 000	5 759 981
8102	REALISATION D'AMENAGEMENTS AU QUAI FERRY	900 000 000	-
8301	AMENAGEMENTS ESPACES VERTS & PUBLICS	50 750 000	19 063 865
8302	AMENAGEMENT SECURITAIRE (ECLAIRAGE) DU PARC DE RIVIERE SALEE ET PISCINE DE RIVIERE SALEE (CLOTURE)	25 000 000	-
8306	AMENAGEMENT DE LA BAIE DE SAINTE MARIE	20 000 000	526 264
8311	REFECTION DES PARCS DE JEUX	15 000 000	6 973 163
8312	AMENAGEMENT DE LA PROMENADE PIERRE VERNIER	-	1 416 958
8316	AMENAGEMENT DU PARC URBAIN DE STE MARIE	190 119 000	50 687 210
8317	AMENAGEMENT DU LITTORAL NORD	29 005 000	17 999 863
Somme :		1 584 874 000	108 124 951

La Ville s'est lancée depuis 2015 dans un programme de modernisation des trottoirs. Le contrat d'agglomération 2017-2021 prévoit un financement de cette opération à hauteur de 870 millions de F/CFP pour les trottoirs du centre-ville, des quartiers Nord et Sud. Ainsi, les crédits de paiement inscrits en 2019 s'élèvent à 289,5 millions de F/CFP avec une priorité sur le centre-ville et sur les autres quartiers tels que la Rivière Salée, Kaméré et le 7^{ème} KM.

En 2016, a été créée une autorisation de programme d'un montant de 2,47 milliards de F/CFP pour la réalisation du réaménagement global du quai Ferry permettant la transformation de l'entrée de la Ville et du front de mer. L'opération se poursuit en 2019 avec un montant de crédits de paiement de 900 millions de F/CFP.

Les travaux d'aménagement des parcs urbains seront poursuivis à hauteur de 244 millions de F/CFP contribuant ainsi à améliorer le cadre de vie des Nouméens :

- le parc urbain Sainte-Marie avec la construction du glacier, de la maison de la Nature et l'aménagement de la plaine de jeux ;
- le parc de Kaméré avec la création d'une piste cyclable et d'une voie piétonne le long de la mangrove entre le rond-point de Tindu et la mise à l'eau de Kaméré ainsi que la création d'aires de jeux pour les enfants le long de la promenade.

Parallèlement, la Ville s'est engagée dans différents projets d'embellissement du cadre de vie dont notamment :

- l'aménagement et la végétalisation d'espaces verts : 37.000.000 F/CFP
- l'acquisition de mobilier pour les espaces publics : 6.000.000 F/CFP
- la mise en valeur et la gestion du parc du Ouen Toro : 5.500.000 F/CFP
- l'aménagement paysager de la piste cyclable de la promenade Pierre Vernier : 20.000.000 F/CFP
- le remplacement du garde-corps de la Baie des Citrons : 60.000.000 F/CFP
- la réfection de parcs de jeux : 15.000.000 F/CFP
- travaux et acquisition de matériel pour les espaces publics (clôture, signalétique, talus, plaques de rues) : 7.750.000 F/CFP

✓ *Montrer notre capacité à être reconnu comme ville responsable et durable*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
2101	EQUIPEMENTS SCOLAIRES	6 440 000	-
6101	EQUIPEMENTS D'EAU & ASSAINISSEMENT	121 000 000	28 306 810
6105	REALISATION DES TRAVAUX DE VRD DE LA RUE DE L'ALMA - A. BALLANDE	-	3 058 446
6107	EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE TINDU-KAMERE	-	56 274
6108	TRAVAUX VRD RUES LEGRAS & PAGE	-	11 678 914
6113	REALISATION DE TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX DIVERS RUE PAUL KERVISTIN	3 500 000	3 259 633
6201	PROPRETE URBAINE	11 000 000	3 840 300
7118	AMENAGEMENT AVENUE BONAPARTE	20 000 000	302 500
7123	AMENAGEMENT VRD DU QUARTIER DE L'ANSE VATA	40 000 000	-
8315	AMENAGEMENT DE TOILETTES PUBLIQUES	10 000 000	10 676 590
Somme :		211 940 000	61 179 467

Ce secteur regroupe les opérations en matière d'eau et d'assainissement qui n'intègrent pas les budgets annexes. Ainsi, en budget consolidé, environ 1,5 milliard de F/CFP sera investi pour l'amélioration des réseaux en 2019.

Les projets importants qui seront poursuivis et conduits en 2019 sont les suivants :

- travaux de voirie et réseaux rue Kervistin	: 3.500.000 F/CFP
- travaux sur réseaux et ouvrage d'eau pluviale dans le cadre des travaux du Néobus	: 16.500.000 F/CFP
- travaux VRD quartier Anse-Vata	: 40.000.000 F/CFP
- renforcement du réseau d'eau pluviale de l'Avenue Bonaparte à la Rivière Salée	: 20.000.000 F/CFP
- travaux de mise en séparatif de l'eau pluviale au Trianon	: 45.000.000 F/CFP
- busage des caniveaux de Rivière-Salée	: 20.000.000 F/CFP
- travaux sur réseaux et ouvrages d'eau pluviale (renouvellement et mise en conformité des réseaux, travaux sur bassin d'orage...)	: 23.000.000 F/CFP
- installation de poteaux incendie	: 10.000.000 F/CFP
- dévoiement eau pluviale rue Montcalm	: 5.000.000 F/CFP

Par ailleurs, dans le cadre de la propreté urbaine, un crédit de 10 millions de F/CFP est inscrit pour l'installation d'un sanitaire autonettoyant à port Moselle, ainsi que 10 millions de F/CFP pour l'achat de corbeilles.

✓ *Promouvoir une politique de mobilité structurée autour du Néobus*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
7101	AMENAGEMENTS DE VOIRIES	227 500 000	54 073 093
7119	REFECTION DES CHAUSSEES	515 500 000	21 847 598
7120	AMENAGEMENT LIAISON ROUTIERE ARTIGUE-CHERRIER	-	320 264
7121	AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU PORT DESPOINTES	185 000 000	-
7202	REFECTION DES TROTTOIRS	50 200 000	-
7203	AMENAGEMENTS DE PISTES CYCLABLES	-	180 200
HORS OP	DIVERSES IMMOBILISATIONS	53 753 170	11 625 543
Somme :		1 031 953 170	88 046 698

Pour 2019, le programme annuel de réfection des chaussées pour améliorer la sécurité et le confort des automobilistes est proposé à hauteur de 515,5 millions de F/CFP, incluant la signalisation horizontale et verticale, les feux de circulation, des aménagements de voiries et des études de circulation.

De plus, le réaménagement de la route du Port Despointes sera lancé en 2019, avec le recalibrage des voies de circulation et des zones de stationnement, la sécurisation des carrefours et des cheminements piétons et la végétalisation de l'axe. Le projet permettra également la mise en séparatif des réseaux d'assainissement dans le but de raccorder 1.360 Equivalents-Habitants (EH) à la station de traitement de la Baie de Sainte-Marie. Une première tranche de travaux sera réalisée entre le rond-point de l'Eau Vive et la rue du Frère Marmouillon pour un montant estimé à 310 millions de F/CFP dont 185 millions de F/CFP de crédits de paiement en 2019.

Par ailleurs, les opérations suivantes seront poursuivies ou engagées en 2019 :

- l'aménagement de carrefours à feux	: 55.500.000 F/CFP
- l'aménagement de voirie au Trianon	: 34.000.000 F/CFP
- l'acquisition de terrains nus pour l'aménagements de voiries	: 32.000.000 F/CFP
- l'aménagement des trottoirs à la Vallée du Tir - projet Néobus	: 11.200.000 F/CFP
- l'aménagement des trottoirs du centre-ville - projet Néobus	: 33.000.000 F/CFP
- l'aménagement du cheminement piéton entre les rues Charpentier et Iekawe - projet Néobus	: 6.000.000 F/CFP
- divers aménagements (parkings, travaux sur talus, panneaux de signalisation, glissières de sécurité)	: 106.000.000 F/CFP

Enfin, la Ville participera à la fourniture et à la pose d'abribus sur les circuits de ramassage scolaire du primaire par le biais d'une subvention au Syndicat Mixte des Transports Urbains. Ce dernier recevra une participation globale de 53,7 millions de F/CFP au titre de la contribution de la Ville aux investissements réalisés par le syndicat.

➤ **UNE MAIRIE PERFORMANTE : 1.797.024.689 F/CFP**

Ces dépenses regroupent les opérations relatives à la modernisation de la commune ainsi qu'à la gestion du patrimoine et des moyens. On y retrouve également le remboursement de la dette en capital.

Code enjeu	Libellé de l'enjeu	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
A8E8-1	PRESERVER LA CAPACITE D'ACTION MUNICIPALE	1 616 563 880	180 460 809
Somme :		1 616 563 880	180 460 809

✓ *Préserver la capacité d'action municipale*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2019	Reste à réaliser 2018
0501	TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	36 700 000	24 119 418
0505	REHABILITATION DE L'IMMEUBLE FRANCE AUSTRALE	-	1 592 790
0601	MATERIEL TRANSPORTS & ENGINS	66 900 000	75 963 770
0701	INFORMATISATION DES SERVICES	203 391 000	77 438 409
6101	EQUIPEMENTS D'EAU & ASSAINISSEMENT	-	117 977
HORS OP	DIVERSES IMMOBILISATIONS	1 309 572 880	1 228 445
Somme :		1 616 563 880	180 460 809

Les crédits proposés portent sur :

- la modernisation des outils bureautiques et informatiques	: 203.391.000 F/CFP
- le renouvellement de véhicules d'intervention et de liaison	: 60.500.000 F/CFP
- divers travaux et agencements sur bâtiments et terrains communaux	: 36.700.000 F/CFP
- l'acquisition de divers matériels et outillage	: 12.794.000 F/CFP
- subventions d'investissement (SIGN, GIE SERAIL)	: 15.375.880 F/CFP
- dépenses imprévues d'investissement	: 326.000.000 F/CFP

➤ Dette : 961.803.000 F/CFP

Le montant du remboursement des emprunts en capital au titre de l'annuité de la dette du budget principal s'élève à 961.803.000 F/CFP.

➤ Résultats 2018 reportés : 542.193.803 F/CFP

Enfin, avec la reprise anticipée des résultats, le solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2018 d'un montant de 542.193.803 F/CFP est reporté en dépenses d'investissement sur le compte 001 – solde d'investissement reporté.

III. LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME, AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Pour l'exercice 2019, la nouvelle situation des autorisations de programme, autorisations d'engagement et crédits de paiement s'établit comme suit :

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement				
		Antérieurs	RAR	CP 2019	CP 2020	RAF
AUTORISATION DE PROGRAMME VOTEES A MODIFIER						
05-2011-1 : AMENAGEMENT CIMETIERES ET CENTRE FUNERAIRE (0502Z11)	560 000 000	546 983 397	5 554 473			7 462 130
05-2012-1 : REAL° EXTENS° IMMEUBLE FERRY (0503Z12)	371 550 246	371 550 246				
05-2014-1 : TVX S/ BATIMENTS & TERRAINS COMMUNAUX 2014 (0501Z14)	231 800 000	200 022 197	14 937 569			16 840 234
05-2016-1 : REAL° REHABILITATION DE L'ETAT MAJOR (0504Z16)	630 000 000	39 250 000			126 000 000	464 750 000
05-2017-1 : AMENAGEMENT D'UN CREMATORIUM AU CIMETIERE DU PK5 (0502Z17)	340 550 000	18 335 141	8 948 308	189 000 000	115 200 000	9 066 551
05-2017-2 : REHABILITATION DE L'IMMEUBLE FRANCE AUSTRALE (0505Z17)	489 600 000	4 169 705	1 592 790	0	278 000 000	205 837 505
06-2013-1 : MATERIEL DE TRANSPORT ET ENGINS 2013-2016 (0601Z13)	496 500 000	493 889 108				2 610 892
06-2017-1 : MATERIEL DE TRANSPORT ET ENGINS 2017 (0601Z17)	530 100 000	113 767 538	162 316 939	82 000 000	67 600 000	104 415 523
07-2016-1 : PROJETS TECHNIQUES ET PATRIMOINE INFORMATIQUE (0701Z16T)	550 000 000	292 112 325	33 108 863	189 636 000		35 142 812
07-2016-2 : PROJETS FONCTIONNELS (0701Z16F)	215 000 000	100 081 631	39 494 144	5 615 000		69 809 225
11-2011-1 : VIDEO PROTECTION (1104Z11)	237 742 603	210 777 281	21 977 596			4 987 726
11-2018-1 : VIDEO PROTECTION N°2 (1104Z18)	215 500 000	7 256 906	106 742 524	1 500 000	100 000 000	570
21-2010-3 : EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2010 (2101Z10)	1 050 543 993	1 049 935 979	608 014			
21-2014-1 : REALISATION DE CANTINES SCOLAIRES 2014 (2104Z14)	226 521 646	212 977 667	13 145 778			398 201
21-2015-1 : EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2015 (2101Z15)	1 181 000 000	683 020 937	60 303 013	133 440 000	77 560 000	226 676 050

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement				
		Antérieurs	RAR	CP 2019	CP 2020	RAF
31-2015-2 : REHABILITATION & ACQUISITION DE BIENS PATRIMONIAUX (3101Z15B)	232 020 000	18 462 000	16 554 820	157 000 000	20 000 000	20 003 180
31-2018-1 : TRAVAUX DE REFECTION DE L'AQUARIUM DES LAGONS (3104Z18)	130 000 000					130 000 000
41-2012-3 : RENOVATION PISCINE J. MOUREN (4106Z12)	165 888 388	165 480 104				408 284
41-2015-1 : EQUIPEMENTS SPORTIFS 2015 (4101Z15)	511 000 000	287 197 545	30 762 986	27 750 000		165 289 469
41-2015-3 : REALISATION D'UN CENTRE AQUATIQUE A MAGENTA (4103Z15)	1 308 551 107	1 294 257 741	4 293 366	4 300 000		5 700 000
51-2011-2 : REALISATION D'UN EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL A KAMERE (5105Z11)	411 440 697	410 646 095	143 710			650 892
51-2015-1 : REALISATION EQUIPEMENTS PUBLICS COEUR DE QUARTIER DE MONTRAVEL (5109Z15)	272 610 825	262 042 217	8 216 376			2 352 232
51-2015-2 : ACTIONS DE PROXIMITE DES CONSEILS DE SECTEUR (5110Z15)	1 000 000 000	209 381 431	57 169 623	100 000 000	428 000 000	205 448 946
51-2017-1 : REQUALIFICATION DES MAISONS MUNICIPALES DE QUARTIER (5112Z17)	7 558 863	7 558 863				
61-2010-4 : TRAVAUX DE VRD RUE DE L'ALMA (6105Z10)	414 926 638	411 868 192	3 058 446			
61-2011-3 : EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE TINDU-KAMERE (6107Z11)	807 659 735	804 429 539	56 274			3 173 922
61-2012-1 : TRAVAUX VRD RUES LEGRAS ET PAGE (6108Z12)	453 125 147	440 911 838	11 678 914			534 395
61-2013-3 : REALISATION DE TRAVAUX SUR RESEAUX RUE KERVISTIN (6113Z13)	231 576 968	223 740 983	3 259 633	3 500 000		1 076 352
61-2013-6 : TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE LA VALLEE DU TIR 2 A LA STEP J. COOK (6116Z13) (tout budget)	239 547 806	239 543 822				3 984
<i>dont sur budget principal</i>						
<i>dont sur budget assainissement</i>		0				
61-2015-2 : EQUIPEMENTS D'EAU PLUVIALE 2015 (6101Z15E)	832 356 229	616 631 932	8 885 390	91 500 000	55 000 000	60 338 907
71-2013-1 : AMENAGEMENT DE VOIRIES 2013 (7101Z13)	1 681 571 998	1 614 571 990	1 047 074	65 000 000		1 204 934
71-2013-2 : AMENAGEMENT DU CARREFOUR BERTHELOT (7112Z13)	959 003 311	959 003 311				
71-2015-1 : REFECTION DE LA RUE JULES FERRY: PORTION DESMAZURES-ALMA (7116Z15)	255 785 112	255 785 112				
71-2015-5 : REFECTION DE CHAUSSEES 2015 (7119Z15)	2 864 909 270	2 074 098 065	21 847 598	515 500 000	12 000 000	241 463 607
71-2015-6 : AMENAGEMENT AVENUE BONAPARTE DIA (7118Z15)	187 500 000	167 197 500	302 500	20 000 000		
71-2016-1 : AMNGT LIAISON ROUTIERE ARTIGUE CHERRIER (7120Z16)	164 408 316	164 087 694	320 264			358
71-2016-2 : PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE (7101Z16)	664 571 827	476 978 247	20 789 957	114 500 000	22 000 000	303 623
71-2017-1 : AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU PORT DESPOINTES (7121Z17)	310 000 000			185 000 000	125 000 000	
71-2017-3 : AMENAGEMENT VRD DU QUARTIER DE L'ANSE VATA (7123Z17)	1 083 000 000			40 000 000	210 000 000	833 000 000
71-2018-1 : PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE N°2 (7101Z18)	623 500 000	23 694 630	1 291 856	20 000 000	135 000 000	443 513 514

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement				
		Antérieurs	RAR	CP 2019	CP 2020	RAF
72-2015-1 : REFECTION DES TROTTOIRS 2015 (7202Z15)	2 210 230 417	1 148 719 162	5 759 981	339 700 000	322 000 000	394 051 274
72-2016-1 : AMENAGEMENTS DE PISTES CYCLABLES (7203Z16)	424 683 122	149 057 881	180 200			275 445 041
73-2013-1 : ECLAIRAGE PUBLIC (7301Z13)	443 743 710	442 252 023	993 754			497 933
73-2016-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC (7301Z16)	600 638 977	324 229 706	25 758 301	96 000 000	74 300 000	80 350 970
73-2018-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC N°2 (7301Z18)	304 100 000	6 787 648	3 923 704	115 100 000	150 000 000	28 288 648
81-2016-1 : AMENAGEMENT GLOBAL QUAI FERRY (8102Z16)	2 472 000 000	840 000 000		900 000 000	732 000 000	
83-2013-1 : AMENAGEMENT DE LA BAIE DE SAINTE MARIE (8306Z13)	138 531 542	107 937 117	526 264	20 000 000	5 000 000	5 068 161
83-2014-1 : RENOVATION FONTAINE CELESTE (8307Z14)	12 901 572	12 892 990				8 582
83-2015-1 : AMENAGEMENTS ESPACES VERTS & PUBLICS 2015 (8301Z15)	393 502 152	208 246 896	20 234 539	45 500 000	61 500 000	58 020 717
83-2015-5 : REFECTION DES PARCS DE JEUX 2015 (8311Z15)	169 647 479	82 448 469	6 973 163	15 000 000	25 000 000	40 225 847
83-2015-6 : AMENAGEMENT DE LA PROMENADE PIERRE VERNIER (8312Z15)	318 978 359	313 908 394	1 416 958	0	0	3 653 007
83-2015-7 : REAMENAGEMENT DE LA PLACE DES COCOTIERS (8313Z15)	324 788 355	225 576 500	346 504	5 500 000	13 000 000	80 365 351
83-2015-8 : REAMENAGEMENT DE LA PLAGE DE L'ANSE VATA (8314Z15)	138 615 467	138 147 125	150 411			317 931
83-2017-1 : AMENAGEMENT DU PARC URBAIN DE STE MARIE (8316Z17)	401 466 388	160 099 111	50 687 210	190 119 000		561 067
83-2018-1 : AMENAGEMENT DU LITTORAL NORD (8117Z18)	100 000 000	12 332 346	17 999 863	29 005 000	39 721 832	940 959
NOUVELLES AUTORISATIONS DE PROGRAMME						
05-2019-2 : TVX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX 2019 (0501Z19)	125 800 000			19 800 000	64 000 000	42 000 000
21-2019-1 : EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2019 (2101Z19)	379 250 000			82 000 000	212 750 000	84 500 000
41-2019-1 : EQUIPEMENTS SPORTIFS 2019 (4101Z19)	304 000 000			37 000 000	159 000 000	108 000 000
61-2019-1 : EQUIPEMENTS D'EAU PLUVIALE 2019 (6101Z19E)	244 000 000			19 500 000	109 000 000	115 500 000

IV. LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre de l'exercice 2019 (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) sont récapitulées ci-dessous. Il s'agit essentiellement d'amortissements d'immobilisations, d'intégration de frais d'études, d'avances versées, de transfert de charge et du prélèvement.

1) A l'intérieur de la section d'investissement

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
Travaux en cours sur bâtiments	041	2313	1 115 700 000	041	2031	115 100 000
Travaux en cours - installations	041	2315	344.711.554			
Terrains nus	041	2111	305 232 750			
Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles				041	238	1 345 311 554
Autres subventions d'équipement non transférables				041	1328	266 436 000
Subventions d'équipement non transférables Nouvelle-Calédonie				041	1322	15 968 750
Subventions d'équipement non transférables provinces				041	1323	22 828 000
TOTAL			1 765 644 304			1 765 644 304

2) De section à section

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
Amortissement de logiciels informatiques				040	28051	89 477 700
Amortissement de matériels d'incendie – matériel roulant				040	281561	34 602 000
Amortissement de matériels d'incendie – autre matériel				040	281568	15 822 000
Amortissement de matériels et outillage de voirie – matériel roulant				040	281571	5 923 200
Amortissement de matériels et outillage de voirie – autre matériel				040	281578	7 720 700
Amortissement autres matériels et outillages techniques				040	28158	13 326 900
Amortissement de matériel de transport				040	28182	60 710 400
Amortissement matériel de bureau et matériel informatiques				040	28183	83 648 100
Amortissement du mobilier				040	28184	36 531 635
Amortissement autres immobilisations corporelles				040	28188	89 758 300
Amortissement des subventions d'équipement versées - Etat				040	2804112	433 400
Amortissement des subventions d'équipement versées – Biens mobiliers, matériel et études– Nouvelle Calédonie				040	2804121	33 400
Amortissement des subventions d'équipement versées – Bâtiments et installations– Nouvelle Calédonie				040	2804122	864 900
Amortissement des subventions d'équipement versées – Bâtiments et installations - Provinces				040	2804132	17 349 200

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
Amortissement des subventions d'équipement versées – Biens mobiliers, matériel et études – Groupements de collectivités				040	2804151	7 650 500
Amortissement des subventions d'équipement versées – Bâtiments et installations – Groupements de collectivités				040	2804152	26 092 700
Amortissement des subventions d'équipement versées - Biens mobiliers, matériel et études – Personnes de droit privé				040	280421	9 706 700
Amortissement des subventions d'équipement versées – Bâtiments et installations – Personnes de droit privé				040	280422	3 850 000
Dotation aux amortissements des immobilisations	042	6811	503 501 735			
Autres provisions pour litiges				040	15112	232 791 470
Autres provisions pour charges budgétaires				040	1582	625 672 927
Provision pour risques et charges de fonctionnement	042	6815	858 464 397			
Reprise autres provisions pour litiges	040	15112	202 853 000			
Reprise autres provisions pour risques et charges				042	7815	202 853 000
Prélèvement	023	023	1 191 256 960	021	021	1 191 256 960
TOTAL			2 756 076 092			2 756 076 092

IV. LES RESTES A REALISER

Les restes à réaliser de l'exercice 2018 sont intégrés au présent budget. Il s'agit des dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2018, pour chaque section, ainsi que des recettes, pour lesquelles il existe un acte d'engagement.

L'ensemble de ces soldes est récapitulé dans les tableaux ci-dessous ; le détail est présenté dans les annexes budgétaires.

1) Les dépenses de fonctionnement 2018 à reporter sur 2019

Chapitre	Chapitre (libellé)	Montant reporté
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	150 747 468
67	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 009
Total des dépenses réelles de fonctionnement :		150 756 477

2) Les dépenses d'investissement 2018 à reporter sur 2019

Chapitre	Chapitre (libellé)	Montant reporté
0501	TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	38 870 185
0502	AMENAGEMENT CIMETIERES & CENTRE FUNERAIRE	15 131 381
0505	REHABILITATION DE L'ETAT MAJOR	1 592 790
0601	MATERIELS DE TRANSPORTS ET ENGINS	163 798 940
0701	INFORMATISATION DES SERVICES	77 438 409
1101	EQUIPEMENTS DE SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	18 927 336
1104	VIDEO SURVEILLANCE	128 720 120
2101	EQUIPEMENTS SCOLAIRES	74 686 875
2104	REALISATION DE CANTINES SCOLAIRES	13 145 778
3101	EQUIPEMENTS CULTURELS ET PATRIMONIAUX	42 877 288
4101	EQUIPEMENTS SPORTIFS	52 643 471
4103	REALISATION DE LA PISCINE DE MAGENTA	4 293 366
5101	EQUIPEMENTS DE PROXIMITE	4 441 235
5105	REALISATION D'UN EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL A KAMERE	143 710
5109	REALISATION EQUIPEMENTS PUBLICS DU CŒUR DE QUARTIER DE MONTRAVEL	8 216 376
5110	ACTIONS DE PROXIMITE DES CONSEILS DE SECTEUR	57 169 623
5111	REALISATION CENTRE ACCUEIL DE JOUR & REINSERTION	7 570 894
6101	EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT	28 424 787
6105	REALISATION DE TRAVAUX DE VRD RUE DE L'ALMA	3 058 446
6107	REALISATION DE LA STATION D'EPURATION DE TINDU-KAMERE	56 274
6108	TRAVAUX VRD RUES LEGRAS & PAGE	11 678 914
6113	REALISATION DE TRAVAUX RUE KERVISTIN	3 259 633
6201	PROPRETE URBAINE	3 840 300
7101	AMENAGEMENTS DE VOIRIES	59 770 740
7118	AMENAGEMENT AVENUE BONAPARTE	302 500
7119	REFECTION DE CHAUSSEES	21 847 598
7120	TRAVAUX LIASON ARTIGUE-CHERRIER	320 264
7202	MODERNISATION DES TROTTOIRS	5 759 981
7203	AMENAGEMENT DE PISTES CYCLABLES	180 200
7301	ECLAIRAGE PUBLIC	30 675 759
8301	ESPACES PUBLICS	21 497 265
8306	AMENAGEMENT DE LA BAIE DE SAINTE MARIE	526 264
8311	REFECTION DES PARCS DE JEUX	6 973 163
8312	AMENAGEMENT DE LA PROMENADE P, VERNIER	1 416 958
8313	REAMENAGEMENT DE LA PLACE DES COCOTIERS	346 504
8314	REAMENAGEMENT DE LA PLAGE DE L'ANSE VATA	150 411
8315	AMENAGEMENT DE TOILETTES PUBLIQUES	10 676 590
8316	AMENAGEMENT DU PARC URBAIN DE SAINTE-MARIE	50 687 210
8317	AMENAGEMENT DU LITTORAL NORD	17 999 863
HORS OP	DIVERSES IMMOBILISATIONS	16 726 013
	Total des dépenses réelles d'investissement :	1 005 843 414

ANNEXES :

Conformément à l'article L212-3 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie, les documents budgétaires ci-après sont annexés au présent projet de budget :

- le tableau d'affectation du résultat 2018, la balance du compte de gestion certifiée par le Trésorier de la Province Sud,
- l'état des restes à réaliser,
- la maquette budgétaire,
- l'état du personnel,
- les tableaux récapitulant l'état des emprunts et dettes,
- l'état des provisions,
- la présentation des méthodes utilisées pour les amortissements,
- la présentation de l'équilibre des opérations financières,
- l'état des charges transférées en investissement,
- la présentation du mode de financement des opérations pour le compte de tiers,
- la liste des organismes de regroupement dont la commune est membre avec les compétences déléguées, le mode et le pourcentage de participation de la commune au financement de chaque organisme, la copie de sa balance générale ainsi que les données synthétiques des comptes administratifs,
- la liste des établissements ou services créés par la commune,
- l'état retraçant les décisions en matière de taux des centimes additionnels,
- l'état de suivi des autorisations de programme, les autorisations d'engagement et leurs crédits de paiement,
- les données synthétiques sur la situation financière de la commune,
- la liste des organismes dans lesquels la commune détient une part du capital, a garanti un emprunt ou a versé une subvention supérieure à 9.000.000 F/CFP ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme,
- la liste des délégataires de services publics.

V. CONCLUSION

Le budget principal primitif de la Ville de Nouméa pour l'année 2019 s'élève donc à 27 milliards de F/CFP dont 18 milliards en section de fonctionnement et 9 milliards en section d'investissement.

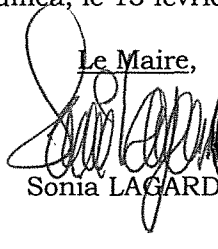
Face à la baisse de ses ressources, la Ville doit poursuivre la rationalisation et l'optimisation de ses dépenses de fonctionnement, en maintenant la qualité du service public. Cela lui permet de conserver un niveau d'épargne favorable à l'engagement de sa politique d'équipement, sans remettre en cause sa bonne santé financière.

Ainsi, avec un niveau d'investissement consolidé de 7 milliards de F/CFP (incluant les reports), l'année 2019 devrait permettre l'accélération des projets majeurs de la mandature qui contribuent l'amélioration du cadre de vie de la ville.

Après plus de 22 milliards de F/CFP injectés dans l'économie calédonienne entre 2015 et 2018, la Ville continuera en 2019 à soutenir l'économie locale dans un contexte de ralentissement économique.

Tels sont les éléments constitutifs du présent projet de budget que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

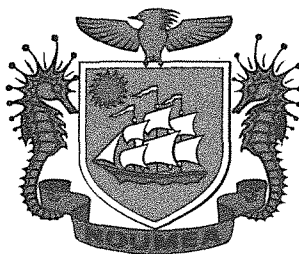
Nouméa, le 13 février 2019

Le Maire,

 Sonia LAGARD



01 MAR. 2019

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



VILLE DE NOUMEA

113

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le mardi 26 février à 17 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Janine BAJON
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Karine DESTOURS
	Mme	Kareen CORNAILLE	Mme	Laurène CASSAGNE
DATE DE CONVOCATION	M.	Marc MANSEL	M.	Patrick SENS
18.02.2019	Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELESSERT
	Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Charlène SOERIP
	Mme	Françoise SUVE	M.	Marc DESCHAMPS
	M.	Dominique SIMONET	Mme	Liliane CONDOUMY
DATE D'AFFICHAGE	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	Mme	Isabelle LAFLEUR
19.02.2019	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	M.	Philippe BLAISE
	M.	Tristan DERYCKE	Mme	Sonia BACKES
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	M.	Jean-Claude BRIAULT
	Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Dominique KORFANTY
	M.	Mathieu OUANEMA	Mme	Dina REY
	M.	Alexandre MACHFUL	M.	Hnadriane HNADRIANE

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de		M.	Daniel LEROUX	M.	Henri OUILLEMON
conseillers en exercice	: 53	M.	Marc ZEISEL	Mme	Jinezi Annie QAEZE
		M.	Nicolas VIGNOLES	M.	André WAMO
Nombre de présents	: 30	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	M.	Gaël YANNO
Nombre de votants	: 43	Mme	Martine LAGNEAU	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
(14 procurations)		M.	Pierre FAIRBANK	Mme	Félicia BALLANGER
		Mme	Sabine KAGY	M.	Jonas TAOFIFENUA
ABSTENTION :		M.	Christophe OBLED	M.	Charles ERIC
Mme D. KORFANTY		M.	Kalisito MUSUMUSU	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
		Mme	Germaine NEWEDOU	M.	Angélo PITO
		M.	Christophe CHEVILLON	Mme	Mireille LEVY
		Mme	Christine BELLET		

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2019/113
relative au budget principal primitif pour l'exercice 2019

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **26 FEV. 2019**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie du 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie du 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU le code du travail de la Nouvelle-Calédonie,

VU le Contrat d'Agglomération 2011-2015 du Grand Nouméa signé le 18 mars 2011 et ses avenants,

VU le Contrat d'Agglomération 2017-2021 du Grand Nouméa signé le 23 décembre 2016,

VU les délibérations du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/958 à 2018/965 du 20 décembre 2018 attribuant des avances de subventions à divers organismes et associations avant le vote du budget primitif pour l'année 2019,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2019/34 du 29 janvier 2019 relative au débat d'orientations budgétaires 2019,

VU les documents budgétaires annexés à la présente délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa conformément à l'article L 212-3 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la note explicative de synthèse n° 2019/25 du 13 février 2019,

La Commission du Budget et des Finances entendue en séance du 18 février 2019,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

01 MAR. 2019

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

ARTICLE 1^{er} /

Le budget principal primitif de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2019 est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 27.001.787.048 F/CFP, se répartissant comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Opérations réelles	5 603 486 050	2 611 438 348
Restes à réaliser 2018	1 005 843 414	
Opérations d'ordre	1 968 497 304	3 127 610 436
Virement de la section de fonctionnement		1 191 256 960
Résultat d'investissement reporté 2018	542 193 803	
Excédent de fonctionnement capitalisé 2018		2 189 714 827
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9 120 020 571	9 120 020 571

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Opérations réelles	15 177 786 908	17 428 157 000
Opérations d'ordre	1 361 966 132	202 853 000
Restes à réaliser 2018	150 756 477	
Excédent de fonctionnement reporté 2018		250 756 477
Virement à la section d'investissement	1 191 256 960	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	17 881 766 477	17 881 766 477
MONTANT TOTAL DU BUDGET	27 001 787 048	27 001 787 048

ARTICLE 2 /

Les crédits ouverts en section d'investissement et en section de fonctionnement sont votés par chapitre, conformément aux tableaux ci-annexés.

ARTICLE 3 /

La Ville s'engage à inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement du capital et au paiement des intérêts de la dette.

ARTICLE 4 /

Est autorisé le versement des contributions des organismes ci-après, au titre de l'année 2019, se répartissant comme suit :

- Syndicat Mixte des Transports Urbains du Grand Nouméa : 586.705.000 F/CFP
- Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa : 63.051.200 F/CFP
- Aquarium des lagons : 64.000.000 F/CFP

Le Maire est habilité à signer, le cas échéant, les conventions correspondantes.

ARTICLE 5 /

Est autorisé le versement des subventions au Centre Communal d'Action Sociale et à la Caisse des Ecoles au titre de l'année 2019 détaillées ci-dessous, déduction faite des acomptes attribués par délibération du conseil municipal n° 2018/959 du 20 décembre 2018.

Etablissement	Montant maximal de la subvention 2019	Acompte attribué par délibération n° 2018/959	Solde restant à verser
Centre Communal d'Action Sociale	474.158.000 F/CFP	128.900.000 F/CFP	345.258.000 F/CFP
Caisse des Ecoles	710.000.000 F/CFP	239.300.000 F/CFP	470.700.000 F/CFP

Ces subventions feront l'objet de plusieurs versements. Le montant définitif de chaque subvention sera ajusté au versement du solde, à hauteur des réalisations de l'exercice par l'organisme concerné.

Le Maire est habilité à signer, le cas échéant, les conventions correspondantes.

ARTICLE 6 /

Sont constituées des provisions pour risques et charges de fonctionnement pour un montant global de 858.464.397 F/CFP qui seront réajustées au fur et à mesure de l'évolution du risque.

ARTICLE 7 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique «Télerecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 8 /

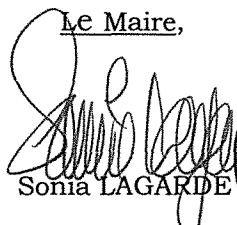
Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

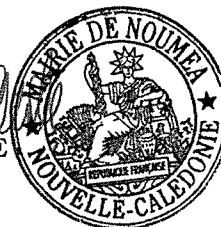
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 26 FEV. 2019

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE - 1 MARS 2019

Le Maire,


Sonia LAGARDE

DESTINATAIRES :

SUBD ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
TOUTES DIRECTIONS	- 12
AFFICHAGE	- 1

Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le - 1 MARS 2019
au Commissaire Délégué

~~et notifié le~~
et / ~~publié~~ le - 1 MARS 2019
est exécutoire de plein droit.



Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

01 MAR. 2019

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Pour le Maire et par délégation,


Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances

ANNEXE

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE DU CHAPITRE	PREVISIONS BUDGETAIRES	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
0501	Travaux sur bâtiments et terrains communaux	82 570 185	82 570 185	
0502	Aménagement cimetières et centres funéraires	204 131 381	204 131 381	
0505	Réhabilitation de la France Australe	1 592 790	1 592 790	
0601	Matériels de transport et engins	252 198 940	252 198 940	
0701	Informatisation des services	280 829 409	280 829 409	
1101	Equipements de sécurité et de salubrité publique	84 237 336	84 237 336	
1104	Vidéo protection	130 220 120	130 220 120	
2101	Equipements scolaires	325 826 875	325 826 875	
2104	Réalisation de cantines scolaires	13 145 778	13 145 778	
3101	Equipements culturels et patrimoniaux	223 562 288	223 562 288	
4101	Equipements sportifs	136 593 471	136 593 471	
4103	Réalisation d'un centre aquatique à Magenta	8 593 366	8 593 366	
5101	Equipements de proximité	10 441 235	10 441 235	
5105	Réalisation équipement socio-culturel de Kaméré	143 710	143 710	
5109	Réalisation équipement public cœur de quartier de Montravel	8 216 376	8 216 376	
5110	Actions de proximité pour conseils de quartier	157 169 623	157 169 623	
5111	Réalisation d'un centre d'accueil de jour et de réinsertion	8 570 894	8 570 894	
6101	Equipements en eau et en assainissement	149 424 787	149 424 787	
6105	Réalisation travaux VRD rue de l'Alma-André Ballande	3 058 446	3 058 446	
6107	Réalisation STEP de Tindu-Kaméré	56 274	56 274	
6108	Travaux VRD rues Legras et Page	11 678 914	11 678 914	
6113	Réalisation de travaux de voies et réseaux divers rue Paul Kervistin	6 759 633	6 759 633	
6201	Propreté urbaine	14 840 300	14 840 300	
7101	Aménagements de voiries	352 770 740	352 770 740	
7118	Aménagement avenue Bonaparte	20 302 500	20 302 500	
7119	Réfection des chaussées	537 347 598	537 347 598	
7120	Travaux liaison Artigue-Cherrier	320 264	320 264	
7121	Aménagement de la route du Port Despointes	185 000 000	185 000 000	

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

01 MAR. 2019

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

CHAPITRE	LIBELLE DU CHAPITRE	PREVISIONS BUDGETAIRES	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE
7123	Aménagement VRD du quartier de l'Anse Vata	40 000 000	40 000 000	
7202	Réfection des trottoirs	345 459 981	345 459 981	
7203	Aménagements de pistes cyclables	180 200	180 200	
7301	Eclairage public	241 775 759	241 775 759	
8102	Réalisation d'aménagements au quai Ferry	900 000 000	900 000 000	
8301	Aménagements espaces verts & publics	92 247 265	92 247 265	
8302	Aménagement du parc de la Rivière Salée	25 000 000	25 000 000	
8306	Aménagement de la baie de Sainte Marie	20 526 264	20 526 264	
8311	Réfection des parcs de jeux	21 973 163	21 973 163	
8312	Aménagement de la promenade Pierre Vernier	1 416 958	1 416 958	
8313	Réaménagement de la Place des Cocotiers	5 846 504	5 846 504	
8314	Réaménagement de plage de l'Anse Vata	150 411	150 411	
8315	Aménagement de toilettes publiques	20 676 590	20 676 590	
8316	Aménagement du parc urbain de Sainte Marie	240 806 210	240 806 210	
8317	Aménagement du littoral nord	47 004 863	47 004 863	
020	Dépenses imprévues d'investissement	326 000 000	326 000 000	
16	Emprunts et dettes assimilés	962 527 000	962 527 000	
204	Subventions d'équipements versées	80 754 593	80 754 593	
21	Immobilisations corporelles	27 380 470	27 380 470	
001	Résultat d'investissement reporté	542 193 803	542 193 803	
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	202 853 000		202 853 000
041	Operations patrimoniales	1 765 644 304		1 765 644 304
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		9 120 020 571	7 151 523 267	1 968 497 304

CHAPITRE	LIBELLE DU CHAPITRE	PREVISIONS BUDGETAIRES	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE
----------	---------------------	---------------------------	-----------------------	-----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 189 714 827	2 189 714 827	
13	Subventions d'investissement	536 565 000	536 565 000	
16	Emprunts et dettes assimilées	2 074 873 348	2 074 873 348	
021	Virement de la section de fonctionnement	1 191 256 960		1 191 256 960
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 361 966 132		1 361 966 132
041	Opérations patrimoniales	1 765 644 304		1 765 644 304
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		9 120 020 571	4 801 153 175	4 318 867 396

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE DU CHAPITRE	PREVISIONS BUDGETAIRES	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
011	Charges à caractère général	4 533 765 176	4 533 765 176	
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 863 000 000	7 863 000 000	
65	Autres charges de gestion courante	2 638 499 200	2 638 499 200	
66	Charges financières	175 090 000	175 090 000	
67	Charges exceptionnelles	12 189 009	12 189 009	
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	106 000 000	106 000 000	
023	Virement à la section d'investissement	1 191 256 960		1 191 256 960
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 361 966 132		1 361 966 132
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		17 881 766 477	15 328 543 385	2 553 223 092

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
013	Atténuation de charges	10 000 000	10 000 000	
70	Produits des services	637 446 000	637 446 000	
73	Impôts et taxes	7 303 100 000	7 303 100 000	
74	Dotations, subventions et participations	8 666 651 000	8 666 651 000	
75	Autres produits de gestion courante	810 960 000	810 960 000	
002	Résultat de fonctionnement reporté	250 756 477	250 756 477	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	202 853 000		202 853 000
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		17 881 766 477	17 678 913 477	202 853 000

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

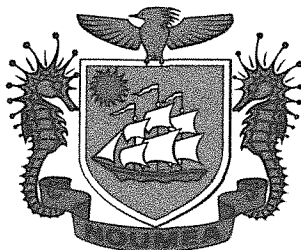
01 MAR. 2019

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

01 MAR. 2019

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le mardi 26 février à 17 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Janine BAJON
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Karine DESTOURS
	Mme	Kareen CORNAILLE	Mme	Laurène CASSAGNE
	M.	Marc MANSEL	M.	Patrick SENS
DATE DE CONVOCATION	Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELESSERT
18.02.2019	Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Charlène SOERIP
	Mme	Françoise SUVE	M.	Marc DESCHAMPS
	M.	Dominique SIMONET	Mme	Liliane CONDOUMY
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	Mme	Isabelle LAFLEUR
DATE D'AFFICHAGE	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	M.	Philippe BLAISE
19.02.2019	M.	Tristan DERYCKE	Mme	Sonia BACKES
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	M.	Jean-Claude BRIAULT
	Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Dominique KORFANTY
	M.	Mathieu OUANEMA	Mme	Dina REY
	M.	Alexandre MACHFUL	M.	Hnadriane HNADRIANE

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de		M.	Daniel LEROUX	M.	Henri OUILLEMON
conseillers en exercice	: 53	M.	Marc ZEISEL	Mme	Jinezi Annie QAEZE
		M.	Nicolas VIGNOLES	M.	André WAMO
Nombre de présents	: 30	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	M.	Gaël YANNO
Nombre de votants	: 43	Mme	Martine LAGNEAU	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
(14 procurations)		M.	Pierre FAIRBANK	Mme	Félicia BALLANGER
		Mme	Sabine KAGY	M.	Jonas TAOFIFENUA
ABSTENTION :		M.	Christophe OBLED	M.	Charles ERIC
Mme D. KORFANTY		M.	Kalisito MUSUMUSU	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
		Mme	Germaine NEWEDOU	M.	Angélo PITO
		M.	Christophe CHEVILLON	Mme	Mireille LEVY
		Mme	Christine BELLET		

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2019/114
relative aux autorisations de programme et crédits de paiement
du budget principal primitif pour l'exercice 2019

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **26 FEV. 2019**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie du 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie du 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU le Contrat d'Agglomération 2006-2010 du Grand Nouméa signé le 4 mars 2006 et ses avenants,

VU le Contrat d'Agglomération 2011-2015 du Grand Nouméa signé le 18 mars 2011 et ses avenants,

VU le Contrat d'Agglomération 2017-2021 du Grand Nouméa signé le 23 décembre 2016,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2019/34 du 29 janvier 2019 relative au débat d'orientations budgétaires 2019,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2019/113 du 26 février 2019 relative au budget principal primitif pour l'exercice 2019,

VU la note explicative de synthèse n° 2019/25 du 13 février 2019,

La Commission du Budget et des Finances entendue en séance du 18 février 2019,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Pour la mise en œuvre des opérations d'investissement et de fonctionnement du budget primitif de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2019, sont approuvées les autorisations de programme et d'engagement, ainsi que la répartition des crédits de paiement correspondants, telles que récapitulées dans les tableaux ci-dessous :

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement				
		Antérieurs	RAR	CP 2019	CP 2020	RAF
AUTORISATION DE PROGRAMME VOTEES A MODIFIER						
05-2011-1 : AMENAGEMENT CIMETIERES ET CENTRE FUNERAIRE (0502Z11)	560 000 000	546 983 397	5 554 473	0	0	7 462 130
05-2012-1 : REAL° EXTENS° IMMEUBLE FERRY (0503Z12)	371 550 246	371 550 246				
05-2014-1 : TVX S/ BATIMENTS & TERRAINS COMMUNAUX 2014 (0501Z14)	231 800 000	200 022 197	14 937 569	0		16 840 234
05-2016-1 : REAL° REHABILITATION DE L'ETAT MAJOR (0504Z16)	630 000 000	39 250 000			126 000 000	464 750 000
05-2017-1 : AMENAGEMENT D'UN CREMATORIUM AU CIMETIERE DU PK5 (0502Z17)	340 550 000	18 335 141	8 948 308	189 000 000	115 200 000	9 066 551
05-2017-2 : REHABILITATION DE L'IMMEUBLE FRANCE AUSTRALE (0505Z17)	489 600 000	4 169 705	1 592 790	0	278 000 000	205 837 505

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement				
		Antérieurs	RAR	CP 2019	CP 2020	RAF
06-2013-1 : MATERIEL DE TRANSPORT ET ENGINS 2013-2016 (0601Z13)	496 500 000	493 889 108	0	0	0	2 610 892
06-2017-1 : MATERIEL DE TRANSPORT ET ENGINS 2017 (0601Z17)	530 100 000	113 767 538	162 316 939	82 000 000	67 600 000	104 415 523
07-2016-1 : PROJETS TECHNIQUES ET PATRIMOINE INFORMATIQUE (0701Z16T)	550 000 000	292 112 325	33 108 863	189 636 000	0	35 142 812
07-2016-2 : PROJETS FONCTIONNELS (0701Z16F)	215 000 000	100 081 631	39 494 144	5 615 000		69 809 225
11-2011-1 : VIDEO PROTECTION (1104Z11)	237 742 603	210 777 281	21 977 596	0	0	4 987 726
11-2018-1 : VIDEO PROTECTION N°2 (1104Z18)	215 500 000	7 256 906	106 742 524	1 500 000	100 000 000	570
21-2010-3 : EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2010 (2101Z10)	1 050 543 993	1 049 935 979	608 014	-	-	
21-2014-1 : REALISATION DE CANTINES SCOLAIRES 2014 (2104Z14)	226 521 646	212 977 667	13 145 778		-	398 201
21-2015-1 : EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2015 (2101Z15)	1 181 000 000	683 020 937	60 303 013	133 440 000	77 560 000	226 676 050
31-2015-2 : REHABILITATION & ACQUISITION DE BIENS PATRIMONIAUX (3101Z15B)	232 020 000	18 462 000	16 554 820	157 000 000	20 000 000	20 003 180
31-2018-1 : TRAVAUX DE REFECTION DE L'AQUARIUM DES LAGONS (3104Z18)	130 000 000	-	-	-	-	130 000 000
41-2012-3 : RENOVATION PISCINE J. MOUREN (4106Z12)	165 888 388	165 480 104	-	-	-	408 284
41-2015-1 : EQUIPEMENTS SPORTIFS 2015 (4101Z15)	511 000 000	287 197 545	30 762 986	27 750 000	-	165 289 469
41-2015-3 : REALISATION D'UN CENTRE AQUATIQUE A MAGENTA (4103Z15)	1 308 551 107	1 294 257 741	4 293 366	4 300 000	-	5 700 000
51-2011-2 : REALISATION D'UN EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL A KAMERE (5105Z11)	411 440 697	410 646 095	143 710	-	-	650 892
51-2015-1 : REALISATION EQUIPEMENTS PUBLICS COEUR DE QUARTIER DE MONTRAVEL (5109Z15)	272 610 825	262 042 217	8 216 376	-	-	2 352 232
51-2015-2 : ACTIONS DE PROXIMITE DES CONSEILS DE SECTEUR (5110Z15)	1 000 000 000	209 381 431	57 169 623	100 000 000	428 000 000	205 448 946
51-2017-1 : REQUALIFICATION DES MAISONS MUNICIPALES DE QUARTIER (5112Z17)	7 558 863	7 558 863				
61-2010-4 : TRAVAUX DE VRD RUE DE L'ALMA (6105Z10)	414 926 638	411 868 192	3 058 446	-	-	-
61-2011-3 : EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE TINDU-KAMERE (6107Z11)	807 659 735	804 429 539	56 274	-	-	3 173 922
61-2012-1 : TRAVAUX VRD RUES LEGRAS ET PAGE (6108Z12)	453 125 147	440 911 838	11 678 914	-	-	534 395
61-2013-3 : REALISATION DE TRAVAUX SUR RESEAUX RUE KERVISTIN (6113Z13)	231 576 968	223 740 983	3 259 633	3 500 000	-	1 076 352
61-2013-6 : TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE LA VALLEE DU TIR 2 A LA STEP J. COOK (6116Z13) (tout budget)	239 547 806	239 543 822	-	-	-	3984
61-2015-2 : EQUIPEMENTS D'EAU PLUVIALE 2015 (6101Z15E)	832 356 229	616 631 932	8 885 390	91 500 000	55 000 000	60 338 907
71-2013-1 : AMENAGEMENT DE VOIRIES 2013 (7101Z13)	1 681 571 998	1 614 319 990	1 047 074	65 000 000		1 204 934
71-2013-2 : AMENAGEMENT DU CARREFOUR BERTHELOT (7112Z13)	959 003 311	959 003 311	-	-	-	-
71-2015-1 : REFECTION DE LA RUE JULES FERRY: PORTION DESMAZURES-ALMA (7116Z15)	255 785 112	255 785 112	-	-	-	-

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement				
		Antérieurs	RAR	CP 2019	CP 2020	RAF
71-2015-5 : REFECTION DE CHAUSSEES 2015 (7119Z15)	2 864 909 270	2 074 098 065	21 847 598	515 500 000	12 000 000	241 463 607
71-2015-6 : AMENAGEMENT AVENUE BONAPARTE DIA (7118Z15)	187 500 000	167 197 500	302 500	20 000 000	-	-
71-2016-1 : AMNGT LIAISON ROUTIERE ARTIGUE CHERRIER (7120Z16)	164 408 316	164 087 694	320 264	-	-	358
71-2016-2 : PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE (7101Z16)	664 571 827	476 978 247	20 789 957	144 500 000	22 000 000	303 623
71-2017-1 : AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU PORT DESPOINTES (7121Z17)	310 000 000			185 000 000	125 000 000	
71-2017-3 : AMENAGEMENT VRD DU QUARTIER DE L'ANSE VATA (7123Z17)	1 083 000 000			40 000 000	210 000 000	833 000 000
71-2018-1 : PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE N°2 (7101Z18)	623 500 000	23 694 630	1 291 856	20 000 000	135 000 000	443 513 514
72-2015-1 : REFECTION DES TROTTOIRS 2015 (7202Z15)	2 210 230 417	1 148 719 162	5 759 981	339 700 000	322 000 000	394 051 274
72-2016-1 : AMENAGEMENTS DE PISTES CYCLABLES (7203Z16)	424 683 122	149 057 881	180 200	-	-	275 445 041
73-2013-1 : ECLAIRAGE PUBLIC (7301Z13)	443 743 710	442 252 023	993 754	-	-	497 933
73-2016-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC N°1 (7301Z16)	600 638 977	324 229 706	25 758 301	96 000 000	74 300 000	80 350 970
73-2018-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC N°2 (7301Z18)	304 100 000	6 787 648	3 923 704	115 100 000	150 000 000	28 288 648
81-2016-1 : AMENAGEMENT GLOBAL QUAI FERRY (8102Z16)	2 472 000 000	840 000 000		900 000 000	732 000 000	
83-2013-1 : AMENAGEMENT DE LA BAIE DE SAINTE MARIE (8306Z13)	138 531 542	107 937 117	526 264	20 000 000	5 000 000	5 068 161
83-2014-1 : RENOVATION FONTAINE CELESTE (8307Z14)	12 901 572	12 892 990	-	-	-	8 582
83-2015-1 : AMENAGEMENTS ESPACES VERTS & PUBLICS 2015 (8301Z15)	393 502 152	208 246 896	20 234 539	45 500 000	61 500 000	58 020 717
83-2015-5 : REFECTION DES PARCS DE JEUX 2015 (8311Z15)	169 647 479	82 448 469	6 973 163	15 000 000	25 000 000	40 225 847
83-2015-6 : AMENAGEMENT DE LA PROMENADE PIERRE VERNIER (8312Z15)	318 978 359	313 908 394	1 416 958	-	-	3 653 007
83-2015-7 : REAMENAGEMENT DE LA PLACE DES COCOTIERS (8313Z15)	324 788 355	225 576 500	346 504	5 500 000	13 000 000	80 365 351
83-2015-8 : REAMENAGEMENT DE LA PLAGE DE L'ANSE VATA (8314Z15)	138 615 467	138 147 125	150 411	-	-	317 931
83-2017-1 : AMENAGEMENT DU PARC URBAIN DE STE MARIE (8316Z17)	401 466 388	160 099 111	50 687 210	190 119 000	-	561 067
83-2018-1 : AMENAGEMENT DU LITTORAL NORD (8317Z18)	100 000 000	12 332 346	17 999 863	29 005 000	39 721 832	940 959
NOUVELLES AUTORISATIONS DE PROGRAMME						
05-2019-2 : TVX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX 2019 (0501Z19)	125 800 000			19 800 000	64 000 000	42 000 000
21-2019-1 : EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2019 (2101Z19)	379 250 000			82 000 000	212 750 000	84 500 000
41-2019-1 : EQUIPEMENTS SPORTIFS 2019 (4101Z19)	304 000 000			37 000 000	159 000 000	108 000 000
61-2019-1 : EQUIPEMENTS D'EAU PLUVIALE 2019 (6101Z19E)	244 000 000			19 500 000	109 000 000	115 500 000

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télerecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

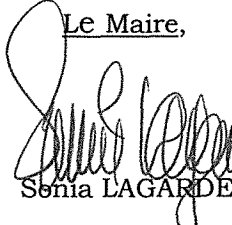
ARTICLE 3 /

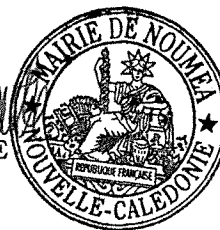
Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 26 FEV. 2019
POUR EXTRAIT CONFORME
NOUMEA, LE - 1 MARS 2019

DESTINATAIRES :

SUBD ADMINIS. SUD - 1
D.F. (dont T.P.S.) - 2
TOUTES DIRECTIONS - 12
AFFICHAGE - 1

Le Maire,

Senia LAGARDE



Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

01 MAR. 2019

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le - 1 MARS 2019
au Commissaire Délégué
~~et notifié le~~ - 1 MARS 2019
et / ou publié le
est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,


Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances